

**N°169**

**Vendredi 31 octobre 2008**

Prochaine parution le 28 novembre 2008

Rédaction du Santécois :

Tél : 02 98 29 74 65

Fax : 02 98 29 79 12

Mail : mairie-de-santec@wanadoo.fr

[www.santec.fr](http://www.santec.fr)



## INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

### TRAVAUX A LA SALLE OMNISPORTS



Les travaux de construction du bureau de l'animateur sportif, décidé par la municipalité, sont en cours de réalisation par les services techniques municipaux, sur la mezzanine de la salle omnisports. Le prochain emménagement de Nicolas LE HIR permettra ainsi de libérer un local arbitre. La création de ce nouvel espace donnera à l'animateur la possibilité d'offrir aux jeunes un accueil, dans de meilleures conditions.

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE PLOUENAN

#### Contrat d'assistance envoyé par VEOLIA - Précision

Jacques MOAL, Président du Syndicat intercommunal des Eaux et d'Assainissement de PLOUENAN, souhaite apporter des précisions sur la proposition du contrat d'assistance envoyé par courrier aux abonnés par VEOLIA : Le Syndicat des Eaux de PLOUENAN n'a rien à voir avec ce contrat qui relève de la propre initiative de VEOLIA. La proposition d'assistance, en cas de fuite, concerne la portion de tuyauterie privée entre le compteur et l'intérieur de la maison. Le service proposé n'a aucun caractère obligatoire.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### SERVICES DE GARDE

Médecins : EN CAS D'URGENCE

**APPELEZ LE 15**

Pharmacies :

**Du 31 octobre au 2 novembre :**

**LE BOT**, 24, rue Gen Leclerc, St Pol, ☎ 02.98.69.00.49.

**Lundi 3 novembre :**

**MORIN-COQUENDEAU**, 15, rue Gen. Leclerc, St Pol, ☎ 02.98.69.01.62.

**Mardi 4 novembre :**

**LE MAT**, 9, rue Croix au Lin, St Pol, ☎ 02.98.69.02.88.

**Mercredi 5 novembre :**

**LE BOT**, 24, rue Gen Leclerc, St Pol, ☎ 02.98.69.00.49.

**Du 6 au 11 novembre :**

**Pharmacie du Léon**, Centre Commercial, Place de l'Evêché, S Pol  
☎ 02.98.69.01.42.

**Mercredi 12 novembre :**

**LE BOT**, 24, rue Gen Leclerc, St Pol, ☎ 02.98.69.00.49.

**Jeudi 13 novembre :**

**Pharmacie du Léon**, Centre Commercial, Place de l'Evêché, S Pol  
☎ 02.98.69.01.42.

### THELETHON

#### COMITE LEONARD CONTRE LES MYOPATHIES

L'association du Comité Léonard Contre Les Myopathies, représentée par son Président Henri CADIOU, lance un appel aux associations santécoises volontaires pour s'engager pour le Téléthon 2008. En effet, le « rêve » de l'association est de pouvoir un jour fonctionner avec toutes les communes de la Communauté de Communes du Pays Léonard, comme cela se pratique dans nombre

de Communautés de Communes du Finistère, chaque commune organisant à tour de rôle le Téléthon sur son territoire.

Les associations intéressées par l'organisation d'une manifestation dans le cadre du Téléthon, peuvent contacter Henri CADIOU au 02.98.69.00.43.



### ETAT CIVIL

#### Naissance :

**Gabriel BODIN**, né le 15 octobre 2008, fils de Pascal et de Julia, 115, rue des Alouettes.

### REPAS DES AINES



Les personnes âgées de 70 ans et plus, qui souhaitent participer au repas annuel des aînés sont invitées à s'inscrire en Mairie pour le 21 novembre, dernier délai. Le repas aura lieu **le jeudi 4 décembre** à midi, à la salle polyvalente de Santec.

### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion du 90ème anniversaire de l'armistice de la guerre 14-18, les drapeaux, les anciens combattants, les élus et les enfants des écoles sont invités à se rassembler à 9 heures 15, le dimanche 9 novembre, devant la Mairie. La messe du souvenir qui aura lieu à 9h30, sera suivie d'un dépôt de gerbes au monument aux morts et d'une remise de décorations. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité, à la salle polyvalente.

### « LE SANTECOIS »

#### Edition spéciale

Le prochain « Santécois » comportera plusieurs volets tels que des informations municipales, associatives et intercommunales, quelques pages de notre histoire locale et divers renseignements utiles. Bien que distribué dans vos boîtes aux lettres, il sera néanmoins à votre disposition à la mairie de Santec.

# CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du conseil municipal du 22 octobre 2008, il a été décidé :

## FINANCES

### Budget

Le conseil a approuvé des réajustements mineurs au budget de la commune, proposés par Monsieur le Maire.

### Subventions aux associations :

Le conseil a attribué une subvention exceptionnelle de 250 € à la « ligue de Bretagne de Triathlon, duathlon et disciplines enchainées », ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 533.50 € à « l'association cycliste Léonarde ».

### Prêt d'honneur

Vu l'avis Favorable du Conseil d'Administration du C C A.S., les élus ont approuvé l'attribution d'un prêt d'honneur de 1 000 € à une étudiante afin de financer sa formation en BTS. Le Maire a été autorisé à signer la convention avec la bénéficiaire.

### Contrat de dératisation

Le Maire a été autorisé à signer les contrats proposés par la SARL Assistance et Protection Antiparasitaires de PLOUVORN, pour procéder aux actions de prévention et de destruction des rongeurs dans les locaux et aux abords des écoles publiques. Coût pour l'année : 354.48 euros HT.

### Acquisition de panneaux de signalisation

L'assemblée délibérante a retenu la proposition de la société SAS Signalisation, pour la fourniture de panneaux de signalisation pour un montant TTC de 3 451.81 €. Euros.

### Convention avec la CUMA

Les élus ont voté le projet de convention établi entre la commune et la CUMA, pour l'acquisition et l'utilisation en commun d'un ensemble tracteur-élagueuse. Le montant total de l'investissement s'élève à 54 245 € HT, financé à hauteur de 50% par la commune.

## SERVICES MUNICIPAUX

### « Ecole Municipale des Sports »

Le conseil a approuvé la création d'une « Ecole Municipale des Sports » et a adopté le règlement intérieur de l'EMS. Cette « Ecole » fonctionnera sous forme de cycles de 5 à 7 séances pendant la période scolaire.

Les élus ont décidé de fixer les tarifs de l'Ecole Municipale des Sports pour l'année scolaire 2008-2009 comme suit :

- Tarif d'inscription de : 30 € par enfant de 4 à 6 ans.
- Tarif d'inscription de : 15 € par enfant de 7 à 11 ans.

## TRAVAUX

### Dévolution du marché de travaux de voirie 2008

Monsieur le maire a proposé de confier les travaux de voirie 2008 à la société EUROVIA de Morlaix, pour un montant s'élevant à 84 422.65 € TTC. Approbation du Conseil.

### Entretien et modernisation de la voirie communale période 2009-2012

Le conseil a approuvé le principe de passation d'un marché à bons de commande pour la réalisation des travaux de revêtement et d'entretien de la voirie pour une période de quatre ans.

Le marché sera établi sur la base d'un minimum annuel de commande de 30 000 € TTC et pour un maximum de 150 000 € TTC.

### Construction d'un boulodrome

Le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du boulodrome a été confié à Monsieur Jacques HENRY Architecte DPLG de Saint Pol de Léon, pour un taux de rémunération de 11%, soit un montant de rémunération forfaitaire TTC de 11 182.60 €, pour les missions (APS, APD, PRO, ACT, DET, AOR). Le maire a également été autorisé à déposer le permis de construire relatif au projet.

### Locaux du bourg de l'école Tanguy PRIGENT

Monsieur le Maire a informé les membres de l'assemblée :

Qu'il a confié à l'IDHESA de QUIMPER une mission pour effectuer un état diagnostic de la cuisine et du réfectoire de l'école, pour un montant TTC de 538.20 €,

Qu'il a retenu la proposition du Cabinet AMPLITUDE OUEST de Saint Pol de Léon, pour réaliser un diagnostic complet des locaux de l'école afin d'en connaître l'état.

Le coût de la mission qui s'élève à 2 880.00 € TTC comprend les éléments suivants :

- Etat parasitaire,
- Repérage amiante,
- Risque exposition au plomb

« Le maire précise que les diagnostics, amiante, mètre et plomb, révèlent un bon état général des locaux du bourg, permettant le maintien de l'enseignement sans danger pour la santé des enfants et du personnel ».

## Nouvelles maternelle et cantine scolaire publiques

Le conseil a approuvé le principe de construire au bourg, des locaux pour accueillir la maternelle publique ainsi que la future cantine scolaire.

Le Maire a été autorisé à engager la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre, selon la procédure adaptée (articles 28 et 74-II du CMP).

## URBANISME

### Île de Sieck

Le conseil municipal a accepté que le conservatoire de l'espace littoral se substitue au Département, dans la perspective de négociations amiables, ou d'exercice du droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles, pour l'acquisition de l'île de Sieck.

Le Maire a également été autorisé à engager les démarches nécessaires en vue d'une demande d'instance de classement de l'île de Sieck au titre de la loi de 1930, site et paysage.

### Modification N°1 au PLU de 2008

Le conseil a approuvé le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme portant sur les points suivants :

- L'adaptation du règlement écrit, afin de modifier les hauteurs des constructions (article Uh.10, AU.10, Ui.10),
- La suppression de la zone Uhc du Dossen,
- La création d'un emplacement réservé entre la rue du Staol et le quartier de Kerveal,

### Modification N°2 au PLU de 2008

Le Maire a été autorisé à signer le devis présenté par le cabinet GEOLITT du RELECQ KERHUON pour élaborer le dossier technique relatif au projet de modification N°2 au PLU de 2008.

Le projet vise :

- A adapter le règlement de la zone 1AU du Billou,
- A Supprimer et à modifier partiellement le tracé de l'emplacement réservé n°6.

Montant de la prestation : 2 940.67 € TTC.

## COMMUNICATION – TOURISME

### Commission « extra municipale »

L'assemblée délibérante a décidé la mise en place d'une commission extra municipale en charge de faire des propositions au conseil municipal, concernant l'élaboration et l'évolution de la charte graphique ainsi que sur le contenu du nouveau site internet destiné à promouvoir la commune. Madame LE STER, adjointe au maire a été désignée pour présider ledit comité qui sera composé des personnes ci-après désignées :

Marie Ange LE STER, Stéphane HANSMETZGER, Emilie EVEN, Ronan PERON, Jean Marc SANGANI, François PARISOT, Bruno PICART, Antoine DERRIAZ.

### Acquisition de tee shirts

Afin de promouvoir l'image de Santec à l'occasion de l'organisation de manifestations sportives ou culturelles la municipalité a décidé de faire l'acquisition de tee-shirts imprimés avec le logo de la commune.

Le conseil a décidé de retenir l'offre de l'entreprise « Equip club » de Landivisiau pour la fourniture de 500 tee-shirts de différentes tailles, pour un montant de 1 614.60 € TTC.

# MARCHE PUBLIC

## AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE PROCEDURE ADAPTEE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE AVEC CANTINE SCOLAIRE

**1) Identification de l'organisme qui passe le marché :**  
Commune de santec - 71, place Isidore ROUDAUT – 29250 SANTEC  
Tél : 02.98.29.74.65 – fax 02.98.29.79.12.  
Adresse courriel : mairie-de-santec@wanadoo.fr

**2) Personne responsable du marché :**  
Monsieur le Maire de Santec

**3) Objet de l'opération et lieu d'exécution**  
Le projet consiste en la construction d'une école maternelle publique avec cantine scolaire comme décrit ci-après :

### L'école maternelle :

2 classes de 60 m <sup>2</sup> .....	120 m <sup>2</sup>
Salle de Psychomotricité .....	80m <sup>2</sup>
Local rangement matériel .....	18m <sup>2</sup>
Salle de repos .....	60m <sup>2</sup>
Sanitaires élèves (extérieur-intérieur).....	20m <sup>2</sup>
Local infirmerie .....	10m <sup>2</sup>
Local ATSEM .....	12m <sup>2</sup>
Bureau instituteurs .....	12m <sup>2</sup>
Sanitaires adultes.....	8m <sup>2</sup>
Hall .....	30m <sup>2</sup>
Dégagement.....	50m <sup>2</sup>
Local technique .....	5m <sup>2</sup>
Chaufferie.....	10m <sup>2</sup>
<b>Total .....</b>	<b>435m<sup>2</sup></b>

### Cantine scolaire :

Salle de restauration pour 150 enfants en deux services....	80m <sup>2</sup>
Cuisine .....	110m <sup>2</sup>
Sanitaire enfants	
Sanitaire – vestiaire personnel .....	20m <sup>2</sup>
Sanitaire adulte	
Salle à manger personnel	
Hall .....	20m <sup>2</sup>
Local technique .....	10m <sup>2</sup>
<b>Total .....</b>	<b>240m<sup>2</sup></b>

### Aménagements extérieurs :

Cour .....	300m <sup>2</sup>
Préau.....	200m <sup>2</sup>
<b>Total .....</b>	<b>500m<sup>2</sup></b>

Aménagement des abords (environ 1 000 m<sup>2</sup>) :  
Stationnement actuel, signalétique – sécurité, Espaces verts

*Nota : le projet devra prendre en compte l'implantation de la future école primaire qui sera composée de 4 classes, sanitaires et BCD (surface de 450 m<sup>2</sup> environ).*

**4) Procédure de passation :**  
Marché de maîtrise d'œuvre passé selon une procédure adaptée (articles 28 et 74 II du Code des Marchés Publics. (Procédure négociée sur compétences, références et moyens).

**5) Contenu de la mission qui sera confiée au titulaire :**  
Le maître d'œuvre qui sera retenu se verra confier une mission telle que prévue par la loi MOP et composée des éléments suivants :

ESQ (esquisse), AVP (avant projet), PRO (projet), VISA, ACT (assistance à la passation des contrats de travaux), DET (direction de l'exécution des travaux), AOR (assistance aux opérations de réception, garantie de parfait achèvement).

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier au maître d'œuvre retenu les éléments de mission complémentaires suivants : EXE (étude d'exécution) sur les fluides + mission OPC (ordonnancement, pilotage, coordination) en fonction du mode de dévolution des travaux.

**6) Lieu d'exécution de projet :**  
Secteur de Kerabret situé entre le parking du presbytère rue du Prat, la rue du Liorsmeur et la rue de Kérabret.

**7) Délai d'exécution :**  
Livraison prévue du bâtiment : pour juin 2010.

**8) Enveloppe prévisionnelle des travaux :**  
L'enveloppe financière prévisionnelle du coût des travaux s'élève à 1 200 000 € HT, (hors équipement cuisine et hors mobilier réfectoire et classe).

**9) Contenu du dossier de candidature :**  
Les documents exigés par les articles 45,46 et 48 pour les procédures formalisées.

**10) Critères de sélection :**  
Les candidats seront sélectionnés sur les critères suivants :  
Références représentatives de la production de l'agence sur des réalisations comparables mises en œuvre.  
Moyens techniques (humains et matériels) et garanties professionnelles et financières.

**11) Condition de participation :**  
Pourront faire acte de candidature les groupements conjoint de maîtres d'œuvres constitués comme suit :  
D'un ou plusieurs architectes  
D'un BET ayant compétence en thermique et justifiant des qualifications particulières pour ce type de programme ou références équivalentes,  
Le mandataire du groupe sera obligatoirement un architecte ayant capacité d'exercer en France en application de l'article 51 IV du Code des Marchés Publics, un même prestataire ne pourra être mandataire de plus d'un groupement. Les architectes ne pourront pas concourir dans plusieurs équipes de maîtrise d'œuvre.

**12) Dépôt des candidatures :**  
Les dossiers devront être adressés à :  
Monsieur le Maire de Santec – 71, place Isidore ROUDAUT – 29250 Santec sous enveloppe cachetée portant la mention « marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école maternelle publique avec cantine scolaire ». Ils devront être transmis par pli recommandé avec avis de réception postale ou remis contre récépissé à l'adresse ci-dessus. Les candidatures seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de prestations associées.

**13) Renseignements :**  
Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la mairie de santec – 71, place Isidore ROUDAUT – 29250 Santec – tél : 02.98.29.74.65.

**14) Date limite de réception des candidatures :**  
20 novembre 2008 - 16h00 en mairie de Santec

**15) Date prévu pour une remise de proposition après négociation avec les candidats sélectionnés :**  
Le : 12 décembre 2008

**16) Date d'envoi à la publication :**  
Le : 28 octobre 2008.

## BIBLIOTHEQUE

### *Causeries*

Jean Claude LE GOFF animera deux causeries à la bibliothèque dont le thème sera

« LES OUBLIES DE 14-18 » :

**Vendredi 31 octobre à 17 heures 30 :**

- **Les années 1914, 1915 et Verdun 1916**

**Samedi 8 novembre à 16 heures 30 :**

- **Le Chemin des Dames en 1917 et l'armistice du 11 novembre 1918.**

### *Exposition*

Jacqueline PAGE expose à la bibliothèque jusqu'à la fin de l'année, au profit d'ATD Quart-Monde. Ses thèmes sont les suivants : « Beautés et rêves au quotidien à Cergy-Pontoise » et « Beautés et réalités en Centrafrique »

Vous pouvez admirer les œuvres aux jours et heures d'ouverture habituels de la bibliothèque.

## INFORMATIONS DU C.C.A.S.



L'équipe des bénévoles de SANTEC du Secours Catholique est désormais rattachée à celle de PLOUENAN qui a pour responsable Monsieur Roger LE QUERREC. Il est joignable au 02.98.69.53.25.

En cas de besoins urgents, il transmettra votre demande aux bénévoles santécois.

De plus, la « Journée Nationale du Secours Catholique », aura lieu le 16 novembre 2008. Aussi, des enveloppes seront déposées dans vos boîtes aux lettres.

Enfin, comme chaque année, à l'approche de Noël, des lumignons vous seront proposés.

Toute l'équipe compte sur votre générosité.

## ANNONCES

### NOUVEAUX COMMERCANTS

#### TRAITEUR ASIATIQUE



« La Boîte à Délices », traiteur asiatique, vous propose le vendredi de 17h à 20h, Place de Mescren, ses spécialités asiatiques telles que nems, samoussas, rouleaux de printemps, crabes farcis, porc au caramel, poulet au curry, crevettes sauce piquante, riz cantonnais et bien d'autres spécialités.

Les plats et les accompagnements sont servis dans des pots micro-ondables, très pratiques, à partager entre amis ou en famille.

#### LEGUMES BIO

David UGUEN est présent sur le parking de la boulangerie, le dimanche matin de 8h à 12 h. Il vous propose ses légumes et fruits biologiques.

Possibilité de livraison à domicile  
06.68.37.54.42.

### SORTIE DES QUARANTENAIRES

La sortie de la « classe 68 » aura lieu le samedi 22 novembre à l'auberge de Pen Ar Prat. Rendez-vous au « Marigny » à 19h.

Inscription au 02.98.69.50.40. ou au  
02.98.61.13.07

### DON DU SANG



Les prochaines collectes pour le don du sang se dérouleront les 3 et 4 décembre à la salle Michel Colomb de St Pol de Léon de 8h15 à 12h30.

## ASSOCIATIONS

### BASKET CLUB LEONARD



De G à D : Claire GRALL – Anne Sophie QUEAU – Céline GAUDIN – Sophie QUERE – Stéphanie BRISSET – Solen PRIGENT – Céline LAGATHU – Géraldine BRISSET – Sylvie DANO – Laura VIAUD  
Entraîneur : Hassouna GARRAOUI

Depuis le début de la saison le Basket Club Léonard dispute ses matchs de championnat dans la salle omnisports de Santec et s'entraîne dans celle de Sibiril en raison de travaux dans la salle de St Pol de Léon.

Plusieurs journées de championnat ont eu lieu et le BCL n'a pas encore connu la victoire, le calendrier leur ayant fait rencontrer, pour commencer, les postulantes à la montée en Nationale 2. L'équipe léonarde s'entraîne ferme et espère pouvoir décrocher bientôt ses premières victoires.

Le programme des rencontres qui auront lieu le dimanche après-midi à Santec est le suivant :

- 2 novembre : ST BRIEUC
- 23 novembre : REZE NANTES
- 7 décembre : ESL BREST
- 11 janvier : LE MANS (Coulaines)
- 25 janvier : RENNES P.A.
- 15 février : CHERBOURG (La Glacière)
- 15 mars : NANTES (A.S. Rogatien)
- 5 avril : A.S. CHERBOURG

En lever de rideau, à 13h30, des rencontres de jeunes de l'équipe 2 féminines et de seniors masculins, sont programmées.

### TENNIS DE TABLE SANTECOIS

Le Club de tennis de table organise une soirée « Moules-Frites » samedi 22 novembre, à partir de 19h, au Centre Nature Bon Vent, rue de la Forêt.

Tarifs : 10 € pour les adultes, 5 € pour les enfants.

Sur place ou à emporter

### LES COPAINS D'ABORD

L'association « LES COPAINS D'ABORD » vous propose une visite gratuite de la Station Biologique de Roscoff (visite de l'aquarium avec un animateur de la station), samedi 29 novembre à 15h. Le nombre de place étant limité, pensez à inscrire au plus vite vos enfants (les accompagnants seront également les bienvenus).

Renseignements et inscriptions auprès de Nathalie BLOC'H  
au 06.74.39.79.78.

Blog : <http://associationlescopainsdabord.wordpress.com/>

### INITIATIVES SANTEC

INITIATIVES SANTEC installe,  
Place de Mescren

UN GRAND SAPIN DE NOEL

Pour les fêtes de fin d'année

Pour le décorer, l'association organise un  
ATELIER DECORATION

DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2008

A LA SALLE POLYVALENTE  
DE 14H A 18H

Afin de clôturer cet après-midi, un apéritif sera servi à 18h.  
Vous êtes tous cordialement invités.

### FOYER DU 3<sup>ème</sup> AGE

Le jeudi 16 octobre, les adhérents du foyer se sont retrouvés, autour de leur Présidente, Eliane NICOL, pour une sortie avec repas au restaurant LE MANOIR à Plouénan. C'est dans la joie et la bonne humeur que chanteurs et conteurs ont animé la journée. Les convives ont eu le plaisir d'assister à un « mini festival de Cornouailles » improvisé, avec le groupe des Bigoudens Blues-band. Après le repas, les amateurs de cartes, dominos ou pétanque se sont adonnés à leurs passions favorites afin d'achever cette journée festive et conviviale.

